Une initiative du Ministre wallon en charge du Développement territorial
Organisation : Fédération Inter-Environnement Wallonie

Mercredi 8 octobre 2008 / Namur / Palais des Congrès

Journée d'étude et de réflexion :

Définition de recommandations pour l'implantation des antennes de téléphonie mobile en Région wallonne

Editeur responsable : Jean-Yves Saliez / 6, boulevard du Nord / 5000 Namur

/// adresse du jour

Palais des Congrès / 1, Place d'Armes / 5000 Namur

/// En voiture

Sortie n° 14 (Bouge) sur la E411 (Bruxelles-Arlon). *Prendre la direction Namur et descendre la* ***Route de Hannut*** *et l'****Avenue Albert 1er****. Au feu rouge, tourner à gauche sur l'****Avenue Compte De Smet De Nayer*** *et continuer tout droit jusqu'au prochain feu. Au feu, tourner à droite sur l'* ***Avenue Golenvaux****. Au carrefour, vous êtes arrivé. Le Palais des Congrès de Namur se trouve en plein centre urbain. Il ne dispose donc pas d'emplacements de stationnement accessibles aux visiteurs. Plusieurs parkings publics sont toutefois à votre disposition dans les environs.*

/// A pied (depuis la gare)

De la ***Place de la Station****, emprunter la* ***Rue de Fer****, puis continuer tout droit sur la* ***Rue de l'Ange.*** *Après le tournant, vous arrivez sur la* ***Place d'Armes****.*

/// En bus (depuis la gare)

De la ***Place de la Station****, les bus 5, 8, 11 et 51 (arrêt* ***Rue de l'Ange****) se rendent à proximité de la* ***Place d'Armes****.*

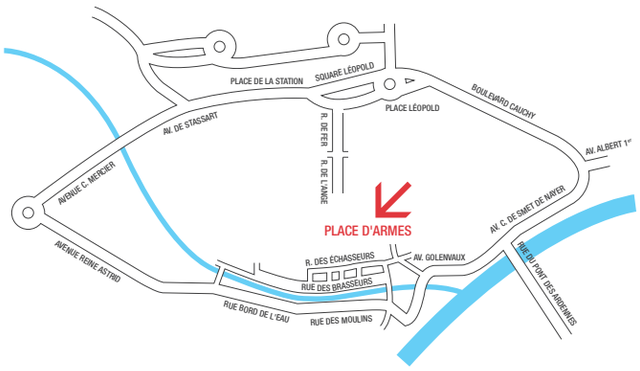

rutimannia.eu

Une initiative du Ministre wallon en charge du Développement territorial
Organisation : Fédération Inter-Environnement Wallonie

Expéditeur

AFFRANCHIR

Fédération Inter-Environnement Wallonie
6, boulevard du Nord
5000 Namur

La téléphonie mobile constitue une des révolutions technologiques majeures de ces dernières années. L'engouement qu'elle rencontre et la diversification de ses applications ont engendré un développement intensif des réseaux et la multiplication des antennes nécessaires à leur fonctionnement. Parallèlement, un certain nombre de questions voire d'inquiétudes liées à la nocivité supposée ou réelle des ondes électromagnétiques et aux enjeux en matière d'aménagement du territoire ont vu le jour.
En début d'année, le Ministre wallon du Développement territorial a organisé une consultation des acteurs concernés par cette question.

Ce 8 octobre, nous vous proposons de découvrir les principaux résultats de cette consultation, de les mettre en débat et de participer à l'élaboration d'une série de recommandations appelées à régir l'implantation future des antennes GSM.

/// programme

08h30 Accueil

09h00 · **Introduction** par ***André Antoine***, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial
· **Organisation de la journée**

09h20 Mise en contexte
· **Règlementation relative à l'implantation des antennes GSM**
par ***Benoît Jadot*** et ***Laure Demez***, juristes au CEDRE (Centre d'Etude du Droit de l'Environnement)
· **Informations techniques,**
par ***Willy Pirard***, Ingénieur civil électronicien à l'ISSeP (Institut scientifique de service public).
· **Aspects sanitaires, normes et principe de précaution,**
par le ***Docteur Jacques Vanderstraeten***, collaborateur scientifique à l'Ecole de Santé publique de l'ULB

10h50 Pause - café

11h10 Synthèse (réalisée par l'ISSeP et IEW) des résultats de la consultation initiée par le Ministre Antoine,
par ***Virginie Hess***, chargée de mission en aménagement du territoire à la Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW)

11h30 Panel d'intervenants et questions/réactions du public

12h30 Repas

13h30 Ateliers participatifs :
« Quels critères d'implantation pour les antennes ? »

15h10 Pause - café

15h25 Ateliers participatifs (suite et fin)

16h45 Conclusion de la journée, par ***Jean-Yves Saliez***, Secrétaire général d'IEW

/// bulletin d'inscription

Nom _____ *Prénom* _____

Institution _____ *Tél.* _____

Courriel _____

Je participerai à la Journée d'étude et de réflexion :
Définition de recommandations pour l'implantation des antennes de téléphonie mobile en Région wallonne

Signature

Formulaire à nous faire parvenir **pour le 3 octobre 2008 au plus tard :**
· par courrier,
· par fax au 081 22 63 09.

Inscription électronique via le site www.iewonline.be

Information complémentaire :
081 25 52 80 (Sabine Rouard) ou info@iewonline.be